

# Les collèges privés d'enseignement professionnel en Ontario

La décision de poursuivre des études dans un collège privé d'enseignement professionnel ne se prend pas à la légère. Les étudiants doivent se protéger en s'assurant que le programme est approuvé par le gouvernement.

## Qu'est-ce qu'un collège privé d'enseignement professionnel?

Les collèges privés d'enseignement professionnel offrent des formations professionnelles spécialisées dans un large éventail de domaines. Ce sont des entreprises indépendantes régies par le gouvernement de l'Ontario. Il y a plus de 500 collèges privés d'enseignement professionnel inscrits en Ontario.

## Quelle est la protection légale?

Aux termes de la *Loi sur les collèges privés d'enseignement professionnel*, les collèges privés d'enseignement professionnel doivent être inscrits auprès du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, et doivent obtenir l'approbation du Ministère pour offrir leurs programmes. Les étudiants qui s'inscrivent à un collège non inscrit ou à un programme non approuvé ne sont pas protégés par la loi.

## Que vérifier avant de s'inscrire?

Les étudiants qui envisagent de faire des études dans un collège privé d'enseignement professionnel devraient visiter le site [ontario.ca/cpep](http://ontario.ca/cpep) pour vérifier si le programme qui les intéresse est approuvé par le gouvernement. Les étudiants doivent aussi s'assurer :

- ✓ que le programme répond aux exigences de la profession qu'ils ont choisie;
- ✓ que le programme et le collège privé d'enseignement professionnel sont reconnus par des employeurs ou d'autres établissements d'enseignement;
- ✓ qu'un représentant du collège et qu'eux-mêmes ont signé un contrat d'inscription.

## Comment obtenir des renseignements supplémentaires?

Pour de plus amples informations, visitez le site [ontario.ca/cpep](http://ontario.ca/cpep), appelez au **1 866 410-7227**, ou visionnez la page concernant les collèges privés d'enseignement professionnel de l'Ontario sur **Facebook**®.



Envisagez-vous des études dans un collège privé d'enseignement professionnel?

**PROTÉGEZ-VOUS  
VÉRIFIEZ D'ABORD**

